******

***Artisanat du bâtiment / Patrimoine et environnement***

***Ain - Allier – Isère - Haute-Loire –Loire - Puy-de-Dôme– Savoie – Auvergne-Rhône-Alpes***

**7 entreprises artisanales de la région primées aux Trophées des artisans du Patrimoine et de l’Environnement 2019**

***Comme tous les ans, à l’occasion des journées Européennes du Patrimoine, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes remettait ce vendredi 13 septembre ses Trophées des artisans du Patrimoine et de l’Environnement, au Musée de la Bresse, à Saint-Cyr-sur-Menthon, en présence de représentants de l’Etat, de la région et de ses partenaires, mais aussi du Président confédéral Patrick Liébus. 7 entreprises artisanales ont été récompensées cette année pour leur savoir-faire, leur talent et leur passion partagée, en matière de restauration, rénovation des bâtiments anciens et de respect de l’environnement.***

Vendredi 13 septembre, avec la participation exceptionnelle de son Président national, Patrick Liébus, la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes remettait ses 17èmes Trophées du Patrimoine et de l’Environnement, au Musée de la Bresse, à Saint-Cyr-sur-Menthon. Une belle cérémonie riche en émotions au cours de laquelle près de 100 participants ont pu découvrir la richesse et la pluralité des métiers de nos Artisans.

L’Etat et la région étaient bien représentés avec la participation de :

* Stéphane Trompille, Député de l’Ain
* Patrick CHAIZE, Sénateur de l’Ain
* Clotilde Fournier, Conseillère départementale
* Stéphan Soubranne, Secrétaire général et Florence Delomier-Rollin, Architecte en chef de l’Etat, Conseillère pour l’architecture - Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
* Delphine RENAULT, Responsable du service des Patrimoines et de l’inventaire général - Conseil régional

Les Trophées des artisans du Patrimoine et de l’Environnement offrent une belle occasion à ces artisans engagés de faire la promotion de leur expertise, de leur passion, pour les ouvrages d’exception. Un évènement qui permet également de souligner l’implication, au quotidien, des entreprises artisanales, dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine ancien, garant de notre héritage historique et culturel, dans le respect de l’environnement et des styles régionaux.

Cette 17ème édition a également été l’occasion pour la CAPEB de remettre leur diplôme à la première promotion de la formation créée par la CAPEB, préparant au Diplôme d’Université Patrimoine et Gestion durable, et de présenter le 4ème volet de la série des guides pratiques qui aborde la rénovation des bâti anciens à travers les différents matériaux utilisés : Bois vivant cette année, qui succède à Pierre vivante, Pisé vivant, et Béton vivant.

**Prix de l’intégration architecturale : Entreprise NEOBAT (Loire)**

**Remis par Florence DELOMIER-ROLLIN, DRAC et Stéphanie PERRIN-CHANEL, Conseil de l’ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes**

Néobat est une entreprise à taille humaine de 4 salariés, dont 80% de son activité relève de la maçonnerie traditionnelle liée au Bâti ancien. Elle a été primée pour son chantier de reconstruction du clocher de la chapelle Saint-Alban à Salt en Donzy.

*«J’ai créé Néobat en 2006 avec l’envie de faire différemment, de proposer une maçonnerie la plus propre possible et la plus respectueuse du patrimoine bâti et de l’environnement. » Jean-Jacques GAY - Chef d’entreprise*

**Prix de l’intégration environnementale : Entreprise PIERROZ (Savoie)**

**Remis par Dominique Guiseppin, CAPEB AURA et Sophie TISSIER, Biesse France**

L’entreprise PIERROZ est spécialisée dans la rénovation de chalets, notamment de vieilles granges. Elle a bâti sa croissance en développant les segments du moyen et du haut de gamme. L’entreprise a été primée pour la transformation d’une grange de 1830 située à Arêches-Beaufort en résidence secondaire traditionnelle.

*« Nous accueillons régulièrement des jeunes en stage et en contrat d’apprentissage dans le but de les encourager à travailler dans la filière bois, de transmettre notre savoir-faire et de leur donner envie de rejoindre nos équipes après leurs études » - Gilles Pierroz – Chef d’entreprise.*

**Prix de la mise en œuvre : Entreprise atelier des granges (Allier)**

**Remis par John MANNING, Fondation du Patrimoine et Eric VIALATOUX, société ARTICOP**

Si au départ, Atelier des granges se consacrait à la fabrication de meubles, l’entreprise a choisi dès 1998 de se spécialiser dans la fabrication des parquets haut de gamme. Elle a été primée pour l’activité de son entreprise et ses méthodes de travail : la fabrication de parquets français classiques (panneaux Versailles, Chantilly, d’Aremberg et Point de Hongri, sur mesure.

*« Un des atouts récents de l’entreprise est d’avoir développé une gamme de parquets Pavage en bois debout avec des modèles et des dimensions inédits, par exemple la création du parquet Cannage, un mélange d’hexagones en bois debout et de navettes en bois de fil avec des déclinaisons de teintes »* - Claude ROUSTAN – Chef d’entreprise

**Prix de la communication : Entreprise Moyne Tradition (Isère)
Remis par Stéphane Trompille, Conseiller départemental et Charlotte Robert –Journal du Bâtiment et des Travaux publics**

L’entreprise Moyne Construction est une entreprise métiers d’art – 3ème génération qui compte 5 salariés. Elle est spécialisée dans la Charpente, couverture, zinguerie, lauze. Sa vocation, la transmission du savoir-faire du métier de lauzeur, lauzeron et charpentier bois traditionnel. L’entreprise a été primée pour la restauration de la toiture de nid d’aigles du 13ème siècle de la maison forte de Brotel.

*« Nous avons beaucoup communiqué sur les réseaux sociaux compte tenu de l’engouement que suscitaient nos travaux auprès de la population, des élus et des professionnels du patrimoine. Nous avons également co-organisé des visites chantier pour différents publics (entrepreneurs du Bâtiment et architectes locaux, élèves du DU Patrimoine et gestion durable, apprentis couvreurs du CFA de Bourgoin-Jallieu…)* » – Azucena HERNANDEZ – Chef d’entreprise

**Prix transmission et apprentissage : Entreprise Fabien Drapeau (Ain)**

**Remis par Delphine RENAULT, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**

L’entreprise réalise des reprises en sous oeuvre, des créations d’ouvertures de porte ou de fenêtre avec encadrement en pierres, des isolations par projection de béton de chanvre, des réfections de façades à la chaux et sable naturel… Elle a été primée pour la reconstruction du puits de visite et la reconstitution d’une portion de l’aqueduc romain de Divonne-Nyon.

*« J’ai toujours énormément de plaisir à rencontrer des clients amoureux de leur patrimoine. Cette passion commune est nécessaire pour comprendre et mettre à bien la restauration de notre patrimoine ancien. »* - Fabien DRAPEAU – Chef d’entreprise.

**Prix Coup de cœur du jury : Entreprise Pascal Chaize (Haute-Loire)**

***Remis par Marie-Hélène CHATEAU, Patrimoine Aurhalpin***

Consacrée à l’origine à la restauration de meubles, l’activité de l’entreprise s’est progressivement développée avec la réalisation de parquets, fenêtres, volets et autres menuiseries intérieures et extérieures. L’entreprise est récompensée pour la restauration de 2 grandes portes de l’Abbaye de Doue du 12ème siècle.

*Nous sommes conscients que nous sommes des passeurs de savoir dans l’histoire de ces bâtiments architecturaux, comme l’étaient avant nous les premiers bâtisseurs. Nous avons un devoir de ne jamais céder au confort, mais de redoubler dans le prolongement de nos mains, de perpétuer des actes minutieux et ancestraux. »* - Pascal CHAIZE – Chef d’entreprise.

**Prix Jury populaire : Entreprise Julien Dorchies (Puy-de-Dôme)**

**Remis par Clotilde Fournier, Conseillère départementale et Philippe Michel, Groupama**

Fortement engagé dans la préservation du patrimoine local, Julien Dorchies mène ses chantiers de rénovation entre innovation et respect des matériaux traditionnels. Son activité : charpente, couverture, menuiserie, ossature bois, isolation naturelle. Il a été primé pour la réalisation d’une résidence secondaire sur les bases d’une ancienne ferme partiellement en ruine.

*« Autant par souci de cohérence architecturale que pour des raisons écologiques, nous travaillons quasiment exclusivement avec des bois issus des forêts locales. Et en matière d'isolation, avec de la laine de bois et de la ouate de cellulose, pour des performances équivalentes et des couts sensiblement identiques. » -* Julien DORCHIES – Chef d’entreprise.

***Contact presse :*** Sandrine Bouton - Chargée de communication - Tél. 04 78 33 46 46

s.bouton@capeb-auvergnerhonealpes.fr - <http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes> / [@capebaura](https://twitter.com/capebaura) (twitter)